

# TERRE-NEUVE-ET- LABRADOR

## ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### Objectifs/priorités

- Atteindre les cibles provinciales de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 10 % sous le niveau de 1990 d'ici 2020 et de 75 à 85 % sous le niveau de 2001 d'ici 2050.
- Réduire la consommation d'énergie jusqu'à 20 % sous le niveau des prévisions du scénario du cours normal des affaires d'ici 2020.
- Améliorer la résilience de Terre Neuve et Labrador à l'égard des changements climatiques.

### Faits saillants/mesures/actions

- Le remplacement, à compter de 2017-2018, de la production d'électricité au mazout, qui représente plus de 10 % des émissions de GES de la province, par le projet de développement hydroélectrique de Muskrat Falls, d'une capacité de 824 MW.
- L'exigence pour les nouveaux édifices publics de dépasser de 25 % les exigences du Code national de l'énergie pour les bâtiments de 1997 et de viser l'obtention de la certification LEED argent.
- L'initiative primée Turn Back the Tide (renverser la vapeur) : une campagne provinciale multimédia (télévision, Internet et imprimés) de sensibilisation aux effets des changements climatiques et d'inspiration à l'action.
- L'adaptation à l'échelle locale des modèles climatiques globaux et régionaux pour générer des projections à l'horizon 2050 afin d'améliorer la planification et la conception des infrastructures.
- L'intégration des projections climatiques à la cartographie des zones inondables, une première au Canada.
- La gestion de 112 stations de surveillance de l'érosion côtière, afin d'appuyer la prise de décision en matière de développement et de planification, sachant que 90 % de la population réside le long de la côte.
- L'exploitation d'un système d'alerte contre les ouragans et les inondations couvrant 45 communautés et la génération de plus de 10 000 prévisions météorologiques, y compris 131 alertes d'inondation.

**COLLABORATION  
LEADERSHIP  
VISION  
INNOVATION  
SOLUTIONS**

## Opportunités pour un développement économique durable

- La production, l'usage industriel et l'exportation d'énergie propre et renouvelable.
- L'augmentation de 30 % des emplois liés à l'économie verte d'ici 2020, y compris dans les zones rurales.
- La transformation du cadre bâti pour réduire les dépenses énergétiques des ménages et des entreprises.
- L'occasion d'étendre les activités de calibre mondial du secteur des technologies océaniques de la province.

ONTARIO  
QUÉBEC  
NOUVELLE-  
ÉCOSSE  
NOUVEAU-  
BRUNSWICK  
MANITOBA  
COLOMBIE-  
BRITANNIQUE  
ÎLE-DU-PRINCE-  
ÉDOUARD  
SASKATCHEWAN  
ALBERTA  
**TERRE-NEUVE-  
ET-LABRADOR**  
TERRITOIRES  
DU NORD-OUEST  
YUKON  
NUNAVUT